

Check List Schengen

A compter du **1^{er} juin 2009**, les Mauriciens qui désirent se rendre en Europe dans un ou plusieurs des **25 Etats Schengen**^(*) sont dispensés de visa pour des séjours touristiques, familiaux et d'affaires de **moins de 90 jours**.

Les voyageurs doivent être en mesure de produire, à leur arrivée aux postes de Police aux Frontières, les **justificatifs** suivants :

	<i>Type de déplacement</i> Court séjour : Durée maximum de 90 jours sur une période de 6 mois décomptée de la date de 1^{ère} entrée.	Visite touristique, familiale, voyage d'affaires (hors prestation de service rémunérée). Entrée unique ou multiple sur la période
1	<i>Document de voyage</i> Passeport mauricien ordinaire ou diplomatique	Validité : 3 mois après la date de fin de séjour.
2	<i>Titre de transport</i> Billet retour Maurice ou vers pays tiers hors Schengen	Couvrant la durée du séjour
3	<i>Hébergement</i> - Attestation d'accueil - Réservation d'hôtel - Location d'appartement	- Document ORIGINAL délivré par l'autorité compétente - Réservation confirmée - Contrat de location
4	<i>Ressources</i> Argent liquide, travellers chèques, cartes de crédit	Montant minimum journalier : voir liste en annexe selon pays de destination
5	Assurances Pour la durée du voyage et tout l'Espace Schengen	Couverture minimale : 30 000 euros
	Cas particuliers	
	<i>Voyage d'affaires uniquement</i> - Ordre de mission - Lettre d'invitation - Convocation	Délivrés par un organisme privé, public, sociétés privées, associations...
	<i>Enfant mineur (moins de 18 ans)</i> (Dispense pour les mineurs voyageant accompagnés de leurs 2 parents)	Autorisation de sortir du territoire visée par la police.

ATTENTION:

L'exemption de visa de court séjour ne donne pas un droit inconditionnel d'entrée et de séjour dans l'Espace Schengen : les personnes inscrites sur le fichier d'information Schengen (SIS), celles constituant une menace à l'ordre public, présentant un risque sanitaire, ne présentant pas les justificatifs précisés ci-dessus, peuvent se voir refuser l'entrée sur la base des dispositions en vigueur propres à chaque Etat Schengen.

(*)Liste des 25 Etats Européens où l'exemption de visas de court séjour est applicable :

1- 22 Etats Schengen:

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède et République Tchèque.

2- 3 pays appliquant les acquis de l'Espace Schengen:

Islande, Norvège, Suisse.

RESTRICTIONS :

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux territoires outre-mer de la France et des Pays-Bas, à savoir :

- **France :** Réunion (voir accord de circulation de novembre 2007), Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Saint Barthélemy, Saint Martin, Terres australes et antarctiques françaises.

- **Pays-Bas :** Aruba et les Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint Eustache et Saint Martin).

**Montant minimum de référence fixé
pour les moyens de subsistance par personne**

PAYS	MONTANT																														
France	Taux journalier : 53,20 euros - 28,10 pour le titulaire d'une attestation d'accueil																														
Allemagne	Taux journalier : 45 euros.																														
Autriche	Pas de montant de référence																														
Belgique	Taux journalier : 50 euros - 38 euros pour le titulaire d'une attestation d'accueil.																														
Danemark	Taux journalier : 350 couronnes danoises.																														
Espagne	Taux journalier : 30 euros - 300 euros minimum quelque soit la durée du séjour.																														
Estonie	Taux journalier : 600 couronnes estoniennes.																														
Finlande	Taux journalier : 30 euros.																														
Grèce	Taux journalier : 20 euros (10 euros pour mineur) - minimum 100 euros																														
Hongrie	Taux journalier : 1000 forints hongrois																														
Islande	Taux journalier : 4000 couronnes islandaises (ISK) – 2000 si la personne est prise charge. 20000 ISK minimum.																														
Italie	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Durée du voyage</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">Nombre des participants au voyage</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th style="text-align: center;">Un participant</th> <th style="text-align: center;">Deux participants ou plus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">De 1 à 5 jours : montant fixe global</td> <td style="text-align: center;">269,60</td> <td style="text-align: center;">212,81</td> </tr> <tr> <td colspan="2">De 6 à 10 jours : montant journalier par personne</td> <td style="text-align: center;">44,93</td> <td style="text-align: center;">26,33</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">De 11 à 20 jours</td> <td>montant fixe</td> <td style="text-align: center;">51,64</td> <td style="text-align: center;">25,82</td> </tr> <tr> <td>+ montant journalier par personne</td> <td style="text-align: center;">36,67</td> <td style="text-align: center;">22,21</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Plus de 20 jours</td> <td>montant fixe</td> <td style="text-align: center;">206,58</td> <td style="text-align: center;">118,79</td> </tr> <tr> <td>+ montant journalier par personne</td> <td style="text-align: center;">27,89</td> <td style="text-align: center;">17,04</td> </tr> </tbody> </table>	Durée du voyage		Nombre des participants au voyage				Un participant	Deux participants ou plus	De 1 à 5 jours : montant fixe global		269,60	212,81	De 6 à 10 jours : montant journalier par personne		44,93	26,33	De 11 à 20 jours	montant fixe	51,64	25,82	+ montant journalier par personne	36,67	22,21	Plus de 20 jours	montant fixe	206,58	118,79	+ montant journalier par personne	27,89	17,04
Durée du voyage		Nombre des participants au voyage																													
		Un participant	Deux participants ou plus																												
De 1 à 5 jours : montant fixe global		269,60	212,81																												
De 6 à 10 jours : montant journalier par personne		44,93	26,33																												
De 11 à 20 jours	montant fixe	51,64	25,82																												
	+ montant journalier par personne	36,67	22,21																												
Plus de 20 jours	montant fixe	206,58	118,79																												
	+ montant journalier par personne	27,89	17,04																												
Lettonie	Taux journalier : 10 lats lettons (LVL) si l'hôte fournit un logement, 30 LVL pour un hébergement à l'hôtel.																														
Lituanie	Taux journalier : 40 euros.																														
Luxembourg	Pas de montant de référence.																														
Malte	Taux journalier : 20 livres maltaises																														
Norvège	Taux journalier : 500 couronnes norvégiennes																														
Pays Bas	Taux journalier : 34 euros																														
Pologne	Taux journalier : 100 zlotys polonais (PLN), avec 500 PLN minimum. 50 PLN pour les moins de 16 ans, 300 PLN minimum																														
Portugal	Taux journalier : 40 euros, 75 euros pour chaque entrée.																														
Slovaquie	Taux journalier : 3450 couronnes slovaques (SKK), -50% du montant pour les moins de 16 ans.																														
Slovénie	Taux journalier : 70 euros si l'étranger ne dispose pas de moyens de subsistance garantis (famille, voyage touristique à forfait...), -50% pour les moins de 16 ans.																														
Suède	Taux journalier : 370 couronnes suédoises.																														
République tchèque	Taux journalier : 50 euros																														
Suisse	Taux journalier : 100 Francs suisses.																														

Pour plus de précisions s'adresser à la représentation diplomatique ou consulaire de pays de destination

Représentations diplomatiques et consulats honoraires

Allemagne Consulat honoraire	Arema Ltd St Antoine, Goodlands	Tel : 283.75.00.
Autriche Consulat honoraire	5 Président Kennedy Street Port Louis	Tel : 202.68.00.
Belgique Consulat honoraire	IBL 10 Dr Ferriere Street Port Louis	Tel : 208.72.89.
Danemark Consulat honoraire	Roger's House John Kennedy Street Port Louis	Tel : 202.66.11.
Espagne Consulat honoraire	DML Building Al Madina Street Port Louis	Tel : 212.37.12.
Finlande Consulat honoraire	R&D International Ltd 5 President John Kennedy Street Port Louis	Tel : 210.57.67.
France Ambassade	14 rue St Georges Port Louis	Tel : 202.01.00
Grèce Consulat honoraire	Consulat honoraire BPS Ltd Camp Benoit Petite Riviere	Tel : 233.05.06.
Hongrie	36 Georges Guibert Street Floréal	Tel : 696.50.14.
Italie Consulat honoraire	Rue Nicolson Vacoas	Tel : 686.42.33.
Luxembourg Consulat honoraire	Alexander House 35 Cybercity Ebene	Tel : 465.98.00.
Norvège Consulat honoraire	Taylor Smith & Co Aqualia Bldg Old Quay Day Road Port Louis	Tel : 206.32.03.
Pays-Bas Consulat général honoraire	10 rue Ferrière Port Louis	Tel : 208.72.89.
Pologne Ambassade	Kabarnet Road Off Ngong Road/PO Box 30086 00100 Nairobi (Kenya)	Tel : (254-20).3872.811
Portugal Consulat honoraire	10 rue Ferrière Port Louis	Tel : 208.72.89.
Slovaquie Ambassade	930 Arcadia Street Pretoria (Afrique du Sud)	Tel : 012-4010300
Suède Consulat honoraire	Taylor Smith & Co Old Quay D Road Port Louis	Tel : 206.33.33.
République tchèque Consulat honoraire	ST James Court St Denis Street Port Louis	Tel : 211.92.00.
Suisse Consulat général honoraire	2 Jules Koenig St Port Louis	Tel : 208.87.63.